



Société Anonyme au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées  
Siège Social : Centre Urbain Nord – Avenue Hédi Karray – 1082 – Tunis Mahrajène  
Identifiant unique : 0031440S

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 03/07/2023

## Note d'opération

Relative à l'émission et à l'admission au marché obligataire  
de la cote de la Bourse de l'emprunt obligataire

« TLF 2023-2 »

de 25 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 Dinars  
Emis par Appel Public à l'Épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt sera réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Limite de souscription
5 ans	10,70% et / ou TMM + 2,50%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année	La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations

La présente émission de TUNISIE LEASING ET FACTORING a reçu la note BBB - (EXP) (tun)\*  
par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 24 octobre 2023

Visa n° **2.3 / 1.1.1.0** du **07 NOV 2023** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.  
Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

**M. Hassen MAALOUL**

Responsable Contrôle de Gestion

Tél : 70 132 000 - Fax : 71 236 625

E-mail: [hassen.maaloul@tlf.com.tn](mailto:hassen.maaloul@tlf.com.tn)

Intermédiaires en Bourse chargés de l'opération

**Tunisie Valeurs**  
LA MAISON DE L'ÉPARGNANT

Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène  
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

**AMEN INVEST**  
INTERMÉDIAIRE EN BOURSE

Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis  
Tel : 71 965 400 Fax : 71 830 980

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du 10/10/2023 sous le n° 23-006.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

**Novembre 2023**

\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)



## SOMMAIRE

<b>Flash - Emprunt Obligataire « TLF 2023-2 »</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération</b>	<b>6</b>
1.1. Responsables de la note d'opération	6
1.2. Attestation des responsables de la note d'opération	6
1.3. Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération	6
1.4. Responsable de l'information	7
<b>Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération</b>	<b>8</b>
<b>2.1. Renseignements relatifs à l'émission</b>	<b>8</b>
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	9
2.1.5. But de l'émission	9
<b>2.2. Caractéristiques des titres émis</b>	<b>9</b>
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement	10
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	10
2.2.4. Date de règlement	10
2.2.5. Taux d'intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8. Prix de remboursement	13
2.2.9. Paiement	13
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	13
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt	14
2.2.12. Garantie	14
2.2.13. Mode de placement	14
2.2.14. Notations	15
2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations	15
2.2.16. Fiscalité des titres	15
<b>2.3. Renseignements généraux</b>	<b>16</b>
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations	16
2.3.2. Marché des titres	16
2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing	17
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	17
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	17
<b>Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la société</b>	<b>18</b>
<b>3.1. Description de l'activité Leasing au 30/09/2023</b>	<b>18</b>
3.1.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/09/2023	18
3.1.2. Évolution des approbations	18
3.1.3. Évolution des Mises en Force	19
3.1.4. Évolution des encours financiers	19
3.1.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle	20
<b>3.2. Évolution de l'activité Factoring au 30/09/2023</b>	<b>20</b>
3.2.1. Évolution des commissions relatives à l'activité Factoring	20
3.2.2. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring	21
<b>3.3. Indicateurs d'activité de la société au 30/09/2023</b>	<b>22</b>
<b>Bulletin de souscription</b>	<b>24</b>

## FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2023-2 »

L'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » est émis pour un montant de 25 000 000 dinars, susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars, divisé en 250 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portés à un maximum de 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il se présente comme suit : 10,70% et/ou TMM +2,50% brut l'an pour une durée de 5 ans. **La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-2 ».
- **Montant :** 25 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 40 000 000 dinars.
- **Nominal :** 100 dinars.
- **Nombre d'obligations à émettre :** 250 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations ; le nombre d'obligations sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
- **Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.
- **Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, payables à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.  
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.  
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit : 10,70% et / ou TMM +2,50% brut l'an. **Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**
- **Durée :** 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** 3 ans.
- **Duration (taux fixe) :** 2,640 années.
- **Marge actuarielle (taux variable) :** 2,50% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

- **Taux de rendement actuariel (taux fixe) :** 10,70% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Amortissement :** Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

- **Souscriptions et versements :** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt p15).**

- **Clôture des souscriptions :** Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

**La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- **Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations**  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE**

**CLEARING.** L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

- **Garantie** : Le présent emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
- **Notation de la société** : En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.
- **Notation de l'emprunt** : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 24/10/2023 une notation **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).

- **Cotation en Bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par Tunisie Clearing** : TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2023-2** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Mode de représentation des obligataires** : Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

## Chapitre 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

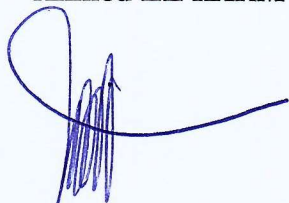
### 1.1 Responsables de la note d'opération :

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GENERAL

Ahmed EL KARM

Hichem ZGHAL



**TUNISIE  
LEASING ET FACTORING**  
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène  
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020  
098



### 1.2 Attestation des responsables de la note d'opération :

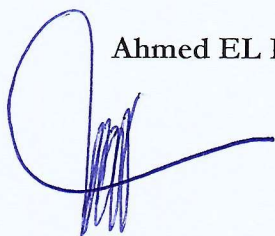
« À notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GENERAL

Ahmed EL KARM

Hichem ZGHAL



**TUNISIE  
LEASING ET FACTORING**  
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène  
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020  
098



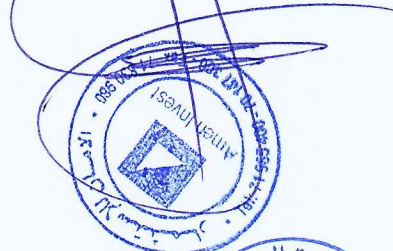
### 1.3 Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

TUNISIE VALEURS  
LE DIRECTEUR GENERAL  
Walid SAIBI

AMEN INVEST  
LE DIRECTEUR GENERAL  
Karim MAAREF






#### 1.4 Responsable de l'information :

Hassen Maaloul  
Responsable Contrôle de Gestion  
Tél : 70 132 000  
Fax : 71 236 625  
E-mail : hassen.maaloul@tlf.com.tn

La notice légale est publiée au JORT N° 132 du 14/11/2023

 **Conseil du Marché Financier**  
N° **2537/1110** du **07 NOV. 2023**  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
  
Signé: Salah ESSAYEL.



## Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

### 2.1 Renseignements relatifs à l'émission :

#### 2.1.1- Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars, des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : 10,70% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. **La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

#### 2.1.2- Renseignements relatifs à l'opération :

- **Montant de l'emprunt :** L'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2023-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Produit brut et net de l'emprunt :** le produit brut du présent emprunt est de 25 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT. Les frais de montage et les commissions de placement <sup>(1)</sup> s'élèveraient à 0,70% du montant soit 175 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 25 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis seraient de 13 500 DT HT <sup>(2)</sup> et les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèveraient à 23 574 DT, soit un total de frais approximatifs de 237 074 DT et un produit net de l'emprunt de 24 762 926 DT.

En DT	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut <sup>(1)</sup>	25 000 000	100
Frais généraux <sup>(1)</sup>	237 074	0,948
Produit net	24 762 926	99,052

<sup>(1)</sup> Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 25 000 000 dinars (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 40 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits et frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

<sup>(2)</sup> L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au quatrième trimestre 2023.



### **2.1.3 – Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **22/11/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt p15).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

**La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **2.1.4- Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

### **2.1.5- But de l'émission :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 375 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 82 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

## **2.2 Caractéristiques des titres émis :**

### **2.2.1- Nature, forme et délivrance des titres :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

### **2.2.2- Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement :**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **2.2.3- Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

### **2.2.4- Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

### **2.2.5- Taux d'intérêt :**

Les obligations « **TLF 2023-2** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1. Il est à préciser que **la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

### **2.2.6- Intérêts :**

Les intérêts sont payés à terme échu le **8 janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **08/01/2029**.

### **Si le montant souscrit de l'emprunt est de 25 000 000 Dinars :**

Le montant total des intérêts serait de 8 025 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit à hauteur de 100 000 obligations à taux variable (TMM+2,50%), le montant des intérêts s'élèverait à 3 114 000 Dinars (en considérant un taux nominal de 10,380% calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de novembre 2022 au mois d'octobre 2023, à titre indicatif).

### **2.2.7- Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,50% (soit la moyenne du TMM+2,50%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de novembre 2022 au mois d'octobre 2023) soit 7,880% majorée d'une marge de 2,50%, soit 10,380%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- **Nombre d'obligations** : 250 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations.
- **Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars
- **Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse** : 08/01/2024
- **Date du premier remboursement de capital** : le 08/01/2025
- **Date du premier paiement des intérêts** : le 08/01/2025
- **Date de dernière échéance** : le 08/01/2029
- **Taux d'intérêt nominal** : Fixe de 10,70% brut l'an et/ou variable dans la limite de 100 000 obligations au maximum (TMM +2,50%) : 10,380%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de novembre 2022 au mois d'octobre 2023 majorée de 2,50% (à titre indicatif).
- **Amortissement** : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.

#### **Définition du TMM :**

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

## Évolution du TMM durant les cinq dernières années :

En %	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	5,530	7,240	7,810	6,150	6,190	7,960
Février	5,610	7,280	7,840	6,230	6,250	8,020
Mars	6,040	7,900	7,350	6,230	6,260	8,050
Avril	6,500	7,860	6,800	6,250	6,260	8,010
Mai	6,390	7,830	6,800	6,250	6,600	8,000
Juin	6,720	7,830	6,800	6,260	7,010	8,000
Juillet	7,250	7,830	6,820	6,290	7,020	8,000
Août	7,250	7,830	6,790	6,260	7,030	8,000
Septembre	7,290	7,820	6,760	6,250	7,030	8,000
Octobre	7,270	7,810	6,300	6,240	7,230	7,990
Novembre	7,250	7,800	6,130	6,250	7,270	
Décembre	7,240	7,810	6,120	6,250	7,260	

Source : BCT

## On suppose que le montant souscrit est de 25 000 000 DT au taux fixe

- Tableau d'amortissement de l'emprunt totalement souscrit au taux fixe (10,70%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	25 000 000				
2025		5 000 000	20 000 000	2 675 000	7 675 000
2026		5 000 000	15 000 000	2 140 000	7 140 000
2027		5 000 000	10 000 000	1 605 000	6 605 000
2028		5 000 000	5 000 000	1 070 000	6 070 000
2029		5 000 000	-	535 000	5 535 000
<b>Totaux</b>		<b>25 000 000</b>		<b>8 025 000</b>	<b>33 025 000</b>

- Tableau d'amortissement par obligation totalement souscrit au taux fixe (10,70%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	100,00				
2025		20	80	10,700	30,700
2026		20	60	8,560	28,560
2027		20	40	6,420	26,420
2028		20	20	4,280	24,280
2029		20	-	2,140	22,140
<b>Totaux</b>		<b>100</b>		<b>32,100</b>	<b>132,100</b>

**On suppose que le montant souscrit est de 10 000 000 DT au taux variable**

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable (TMM + 2,50%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	10 000 000				
2025		2 000 000	8 000 000	1 038 000	3 038 000
2026		2 000 000	6 000 000	830 400	2 830 400
2027		2 000 000	4 000 000	622 800	2 622 800
2028		2 000 000	2 000 000	415 200	2 415 200
2029		2 000 000	-	207 600	2 207 600
<b>Totaux</b>		<b>10 000 000</b>		<b>3 114 000</b>	<b>13 114 000</b>

- Tableau d'amortissement par obligation au taux variable (TMM + 2,50%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	100				
2025		20	80	10,380	30,380
2026		20	60	8,304	28,304
2027		20	40	6,228	26,228
2028		20	20	4,152	24,152
2029		20	-	2,076	22,076
<b>Totaux</b>		<b>100</b>		<b>31,140</b>	<b>131,140</b>

**Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 25 millions de dinars.**

**Tunisie Leasing et Factoring s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 25 millions de dinars.**

**2.2.8- Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**2.2.9- Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**2.2.10- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,70%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,880% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,380%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

### **2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » sont émises sur une durée de **5 ans** ;

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left( \sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left( \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de périodes.
- $F_t$  est le flux de la période t.
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

### **2.2.12- Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

### **2.2.13- Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

## **2.2.14- Notations :**

### **2.2.14.1- Notation de la société :**

En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-action-on-tunisian-nbfis-national-ratings-following-sovereign-downgrade-03-07-2023>

**TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

### **2.2.14.2- Notation de l'emprunt :**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 24/10/2023 une notation **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » objet de la présente note d'opération.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, les intermédiaires en bourse en leur qualité de chargés de l'opération s'engagent à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

### **2.2.15- Organisation de la représentation des obligataires :**

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **2.2.16- Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

## 2.3 Renseignements généraux :

### **2.3.1-Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

### **2.3.2- Marché des titres :**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

A fin octobre 2023, il existe 13 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL subordonné 2016/1 selon 1 catégorie avec une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL 2017/1 selon 1 catégorie avec une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2017/2 selon 1 catégorie : catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 1 catégorie : catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,60% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2020/1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,60% et/ou TMM+2,75%.
- TLF 2020-Subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25%.
- TLF 2021-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,70%.
- TLF 2021 subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,80% et/ou TMM +3,00%.
- TLF 2022-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,60% et/ou TMM +2,75%.



- TLF 2022-2 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,00% et/ou TMM +2,75%.
- TLF 2023-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,55%.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### ***2.3.3- Prise en charge par Tunisie Clearing :***

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2023-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

#### ***2.3.4- Tribunaux compétents en cas de litige :***

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

#### ***2.3.5- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :***

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

## Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la société

### 3.1. Description de l'activité Leasing au 30/09/2023

#### 3.1.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/09/2023

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en force se sont appréciées passant respectivement de 18,09% et 18,08% au 30 septembre 2022 à 20,51% et 20,68% au 30 septembre 2023. La part de marché des encours a légèrement baissé à 20,20% au 30 septembre 2023 contre 20,45% à la même période de 2022.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TLF		
	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022	30/09/2023 (**)	30/09/2022	31/12/2022	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Approbations	2 016	1 746	2 357	414	316	428	20,51%	18,09%	18,18%
Mises en force	1 625	1 386	1 898	336	251	341	20,68%	18,08%	17,98%
Encours	3 704	3 505	3 541	748	717	708	20,20%	20,45%	20,00%

\*Source : CIL

\*\* Chiffres non audités.

#### 3.1.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/09/2023 est passé à 413 525 milliers de dinars contre 315 951 milliers de dinars au 30/09/2022, soit une progression de 30,88%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2023**		30/09/2022*		31/12/2022*		Variation T3 2022-T3 2023
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>	400 777	96,92%	314 209	99,45%	425 978	99,45%	27,55%
<b>IMMOBILIERS</b>	12 748	3,08%	1 742	0,55%	2 354	0,55%	631,64%
<b>TOTAL</b>	<b>413 525</b>	<b>100%</b>	<b>315 951</b>	<b>100%</b>	<b>428 333</b>	<b>100%</b>	<b>30,88%</b>

\*Chiffres définitifs et audités.

\*\* Chiffres non audités.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2023**		30/09/2022*		31/12/2022		Variation T3 2022-T3 2023
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	20 096	4,86%	14 722	4,66%	21 891	5,11%	36,50%
Industrie	66 545	16,09%	69 120	21,88%	90 783	21,19%	-3,72%
Tourisme	114 790	27,76%	62 328	19,73%	81 541	19,04%	84,17%
Commerce et Services	168 164	40,67%	141 886	44,91%	198 201	46,27%	18,52%
Bâtiments et Travaux Publics	43 929	10,62%	27 896	8,83%	35 917	8,39%	57,48%
<b>TOTAL</b>	<b>413 525</b>	<b>100%</b>	<b>315 951</b>	<b>100%</b>	<b>428 333</b>	<b>100%</b>	<b>30,88%</b>

\*Chiffres définitifs et audités.

\*\* Chiffres non audités.

### 3.1.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une progression des mises en force qui sont passées à 336 168 milliers de dinars au 30/09/2023 contre 250 728 milliers de dinars au 30/09/2022, soit une croissance de 34,08% en glissement annuel. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/09/2023**		30/09/2022*		31/12/2022		Variation T3 2022-T3 2023
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>	325 370	96,79%	247 163	98,58%	337 238	98,81%	31,64%
<b>IMMOBILIERS</b>	10 798	3,21%	3 565	1,42%	4 076	1,19%	202,89%
<b>TOTAL</b>	<b>336 168</b>	<b>100%</b>	<b>250 728</b>	<b>100%</b>	<b>341 314</b>	<b>100%</b>	<b>34,08%</b>

\*Chiffres définitifs et audités.

\*\* Chiffres non audités.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/09/2023**		30/09/2022*		31/12/2022		Variation T3 2022-T3 2023
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	16 234	4,83%	11 692	4,66%	16 365	4,79%	38,85%
Industrie	55 193	16,42%	52 038	20,75%	72 579	21,26%	6,06%
Tourisme	99 140	29,49%	52 449	20,92%	66 440	19,47%	89,02%
Commerce et Services	134 984	40,15%	115 992	46,26%	158 740	46,51%	16,37%
Bâtiments et Travaux Publics	30 617	9,11%	18 557	7,40%	27 189	7,97%	64,99%
<b>Total</b>	<b>336 168</b>	<b>100%</b>	<b>250 728</b>	<b>100%</b>	<b>341 314</b>	<b>100%</b>	<b>34,08%</b>

\*Chiffres définitifs et audités.

\*\* Chiffres non audités.

### 3.1.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une augmentation de ses encours financiers qui sont passés à 748 270 milliers de dinars au 30/09/2023 contre 716 772 milliers de dinars au 30/09/2022, soit une hausse de 4,39% sur la période.

La répartition par secteur d'activité de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2023 (*)		30/09/2022		31/12/2022		Variation T3 2022-T3 2023
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	36 026	4,81%	39 383	5,49%	38 545	5,44%	-8,52%
Industrie	161 570	21,59%	170 903	23,84%	170 421	24,07%	-5,46%
Tourisme	132 103	17,65%	86 460	12,06%	85 477	12,07%	52,79%
Commerce et Services	354 219	47,34%	359 313	50,13%	354 852	50,12%	-1,42%
Bâtiments et Travaux Publics	64 352	8,60%	60 713	8,47%	58 767	8,30%	5,99%
<b>TOTAL</b>	<b>748 270</b>	<b>100%</b>	<b>716 772</b>	<b>100%</b>	<b>708 062</b>	<b>100%</b>	<b>4,39%</b>

\*Chiffres définitifs et audités.

\*\* Chiffres non audités.

### 3.1.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont progressé de 5,96% passant de 720 922 milliers de dinars au 30/09/2022 à 763 622 milliers de dinars au 30/09/2023.

	En Dinars		
	30/09/2023**	30/09/2022*	31/12/2022*
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>759 404 104</b>	<b>708 667 498</b>	<b>713 600 083</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>93 649 526</b>	<b>115 389 970</b>	<b>94 654 682</b>
Classe 2	8 038 754	12 837 541	3 333 869
Classe 3	4 703 647	2 649 086	336 647
Classe 4	80 907 125	99 903 343	90 984 166
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>853 053 630</b>	<b>824 057 468</b>	<b>808 254 766</b>
<b>Total brut des créances (Bilan) (3)</b>	<b>814 280 604</b>	<b>791 268 749</b>	<b>775 431 649</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>75 915 998</b>	<b>91 331 096</b>	<b>81 362 694</b>
-Provisions affectées	63 336 208	77 041 820	68 442 703
-Produits réservés	12 579 790	14 289 276	12 919 991
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes(5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>13 215 784</b>	<b>11 804 820</b>	<b>12 516 433</b>
<b>Engagements nets (2)-(4)-(5)-(6)</b>	<b>763 921 848</b>	<b>720 921 551</b>	<b>714 375 638</b>
<b>Ratio des créances classées (1)/(2)</b>	<b>10,98%</b>	<b>14,00%</b>	<b>11,71%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)</b>	<b>81,06%</b>	<b>79,15%</b>	<b>85,96%</b>

\* Chiffres audités

\*\* Chiffres non audités

## 3.2. Evolution de l'activité Factoring au 30/09/2023

### 3.2.1. Évolution des commissions relatives à l'activité Factoring

	En milliers de Dinars						
	30/09/2023		30/09/2022		31/12/2022		Variation T3 2022-T3 2023
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Commissions de factoring	4 407	24,19%	3 703	28,61%	5 188	28,34%	19,00%
Commissions de financement	13 581	74,54%	9 064	70,03%	12 870	70,30%	49,83%
Autres commissions de factoring	232	1,27%	177	1,36%	249	1,36%	31,25%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>18 220</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 944</b>	<b>100,00%</b>	<b>18 307</b>	<b>100,00%</b>	<b>40,76%</b>

On constate :

- Une progression de 19,00% des commissions de factoring qui passent de 3 703 milliers de dinars au 30/09/2022 à 4 407 milliers de dinars au 30/09/2023 ;
- Une progression de 49,83% des commissions de financement passant de 9 064 milliers de dinars au 30/09/2022 à 13 581 milliers de dinars au 30/09/2023.
- Une progression de 31,25% des autres commissions de factoring qui passent de 177 milliers de dinars au 30/09/2022 à 232 milliers de dinars au 30/09/2023.

Source : TLF Pôle Factoring

### 3.2.2. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont augmenté de 11,42% passant de 127 715 milliers de dinars au 30/09/2022 à 142 298 milliers de dinars au 30/09/2023.

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>140 182 314</b>	<b>127 090 765</b>	<b>136 908 449</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>5 711 772</b>	<b>5 903 461</b>	<b>4 906 088</b>
Classe 2	2 429 536	656 002	157 220
Classe 3	0	0	0
Classe 4	3 282 236	5 247 460	4 748 868
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>145 894 086</b>	<b>132 994 227</b>	<b>141 814 537</b>
<b>Total brut des créances (Bilan) (3)</b>	<b>131 355 021</b>	<b>117 070 923</b>	<b>123 958 513</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>3 595 950</b>	<b>5 278 924</b>	<b>4 756 485</b>
- Provisions affectées	3 595 950	5 278 924	4 756 485
- Produits réservés	0	0	0
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)</b>	<b>142 298 136</b>	<b>127 715 302</b>	<b>137 058 052</b>
<b>Ratio des créances classées (1) / (2)</b>	<b>3,92%</b>	<b>4,44%</b>	<b>3,46%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)</b>	<b>62,96%</b>	<b>89,42%</b>	<b>96,95%</b>

### 3.3. Indicateurs d'activité de la société au 30/09/2023

INDICATEURS	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2022 (*)
	30/09/2023 (**)	30/09/2022 (*)	Variation	30/09/2023 (**)	30/09/2022 (*)	Variation	
<b>Approbations Mobilier</b>	<b>107 331</b>	<b>85 630</b>	<b>25,3%</b>	<b>400 777</b>	<b>314 209</b>	<b>27,6%</b>	<b>425 978</b>
Agriculture	5 830	5 462	6,7%	20 096	14 722	36,5%	21 891
Industrie	16 319	19 282	-15,4%	60 736	69 120	-12,1%	90 783
Bâtiments & Travaux publics	16 169	6 285	157,3%	41 834	27 765	50,7%	35 786
Tourisme (1)	22 642	10 557	114,5%	114 790	62 328	84,2%	81 541
Services & Commerce	46 371	44 045	5,3%	163 321	140 275	16,4%	195 978
<b>Approbations Immobilier</b>	<b>2 939</b>	<b>479</b>	<b>513,3%</b>	<b>12 748</b>	<b>1 742</b>	<b>631,6%</b>	<b>2 354</b>
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	1 190	0	-	5 810	0	-	0
Bâtiments & Travaux publics	106	0	-	2 096	131	1495,3%	131
Tourisme (1)	0	0	-	0	0	-	0
Services & Commerce	1 642	479	242,8%	4 843	1 611	200,6%	2 223
<b>MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS</b>	<b>110 269</b>	<b>86 109</b>	<b>28,1%</b>	<b>413 525</b>	<b>315 951</b>	<b>30,9%</b>	<b>428 333</b>
<b>Mises en force Mobilier</b>	<b>98 419</b>	<b>79 600</b>	<b>23,6%</b>	<b>325 370</b>	<b>247 163</b>	<b>31,6%</b>	<b>337 238</b>
Agriculture	5 703	4 231	34,8%	16 234	11 692	38,9%	16 365
Industrie	15 293	18 419	-17,0%	50 122	51 838	-3,3%	72 379
Bâtiments & Travaux publics	10 084	4 201	140,0%	28 522	18 425	54,8%	25 859
Tourisme (1)	28 100	16 494	70,4%	99 140	52 449	89,0%	66 440
Services & Commerce	39 238	36 256	8,2%	131 353	112 759	16,5%	156 194
<b>Mises en force Immobilier</b>	<b>4 353</b>	<b>811</b>	<b>437,1%</b>	<b>10 798</b>	<b>3 565</b>	<b>202,9%</b>	<b>4 076</b>
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	3 411	200	-	5 071	200	-	200
Bâtiments & Travaux publics	106	131	-	2 096	131	-	1 330
Tourisme (1)	0	0	-	0	0	-	0
Services & Commerce	835	479	74,3%	3 631	3 234	12,3%	2 546
<b>MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE</b>	<b>102 771</b>	<b>80 411</b>	<b>27,8%</b>	<b>336 168</b>	<b>250 728</b>	<b>34,1%</b>	<b>341 314</b>
<b>Encours Financiers du Leasing</b>				748 270	716 772	4,4%	708 062
<b>Encours Financiers du Factoring</b>				131 355	117 071	12,2%	123 959
<b>Total des Engagements Courants Leasing (a)</b>				759 404	708 667	7,2%	713 600
<b>Total des Engagements Courants Factoring (e)</b>				140 182	127 091	10,3%	136 908
<b>Total des Engagements Classés Leasing (b)</b>				93 650	115 390	-18,8%	94 655
<b>Total des Engagements Classés Factoring (f)</b>				5 712	5 903	-3,2%	4 906
<b>Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)</b>				853 054	824 057	3,5%	808 255
<b>Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)</b>				145 894	132 994	9,7%	141 815
<b>Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)</b>				10,98%	14,00%		11,71%
<b>Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)</b>				3,92%	4,44%		3,46%
<b>Ressources d'Emprunts</b>				571 306	624 654	-8,5%	597 921
<b>Capitaux Propres (***)</b>				179 483	172 027	4,3%	172 100
<b>Revenus Bruts de Leasing (2)</b>	116 028	112 112	3,5%	345 724	337 492	2,4%	449 986
<b>Revenus du Leasing et du Factoring</b>	30 968	28 386	9,1%	93 155	85 414	9,1%	116 090
<b>Produit Net</b>	16 224	15 993	1,4%	56 021	50 528	10,9%	67 652
<b>Total des Charges d'Exploitation</b>	7 659	6 820	12,3%	23 827	21 046	13,2%	28 198
<b>Trésorerie Nette</b>				7 273	(1 953)		6 969

(\*) Chiffres Définitifs Audités & Actualisés

(\*\*) Chiffres non Audités

(\*\*\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période

Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

### Faits Saillants :

- Une augmentation des mises en forces de 34,1%.
- Une baisse des engagements classés du leasing et du Factoring par rapport au 30 septembre 2022 respectivement de 18,8% et de 3,2%.
- Une évolution du produit net de 10,9%.

## TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune  
Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène  
Identifiant unique : 0031440S

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée **BBB - (tun)** à long terme avec perspective stable et **F3 (tun)** à court terme par **FITCH RATINGS** en date du **03/07/2023**  
**EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2023-2 »**

d'un montant de 25 000 000 de dinars, divisé en 250 000 obligations susceptible d'être porté à 40 000 000 de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars chacune  
Emis par appel public à l'épargne  
L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Limite de souscription
5 ans	10,70% et / ou TMM + 2,50%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année	La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations

La présente émission a reçu la note **BBB - (EXP)** (tun) par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du **24 octobre 2023**

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022

Délibération du Conseil d'Administration du 29 août 2023

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 26 octobre 2023

N° 23 / 1110 du 07 NOV. 2023

Notice légale publiée au JORT N°132 du 14/11/2023

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom<sup>1</sup>:  Mme  Mlle  M. ....  
Nationalité : ..... Pièce d'identité (1) :  CIN  Carte de séjour  Passeport  
N° ..... Délivré le : ... / ... / .....  
Profession/activité : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : ..... Tel : .....

Agissant pour le compte (1) :  De moi-même  
 Du mandat en qualité de :  Tuteur  Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

#### Identité du mandat :

<b>Personne Physique :</b> (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. Nom&Prénom <sup>1</sup> : ..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° ..... Délivré le : ... / ... / .....	<b>Personne Morale :</b> Raison sociale : ..... Identifiant Unique N° : .....
--	---

**Profession/activité :**  
Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....

Déclare (ons) souscrire à :

..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt fixe de 10,70% ; durée 5 ans ;  
..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,50% ; durée 5 ans (100 000 obligations au maximum).

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024** seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le **8 janvier** de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **08/01/2024** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)<sup>2</sup> :

- En espèces  
 Par chèque n° ..... Tiré sur : ..... Agence : .....  
 Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence .....

La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt fixe de 10,70% ; durée 5 ans ;  
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,50% ; durée 5 ans (100 000 obligations au maximum).

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez<sup>3</sup> ..... en (1)  Gestion libre  Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession  
Le second servant de souche<sup>4</sup>  
A ....., le .....

Signature

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante

<sup>2</sup> Remplir la ligne appropriée

<sup>3</sup> Indiquer le nom du dépositaire

<sup>4</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »





**COPIE**

**TUNISIE LEASING ET FACTORING**

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune  
 Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène  
 Identifiant unique : 0031440S

**Objet social :** Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

**TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par FITCH RATINGS en date du 03/07/2023**  
**EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2023-2 »**

d'un montant de 25 000 000 de dinars, divisé en 250 000 obligations susceptible d'être porté à 40 000 000 de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars chacune  
 Emis par appel public à l'épargne  
 L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Limite de souscription
5 ans	10,70% et / ou TMM + 2,50%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année	La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations

La présente émission a reçu la note BBB - (EXP) (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 24 octobre 2023

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022

- Délibération du Conseil d'Administration du 29 août 2023

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 26 octobre 2023

Visa ..... du 07 NOV. 2023

Notice légale publiée au JORT N°132 du 14/11/2023

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°**

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom<sup>1</sup> :  Mme  Mlle  M. ....  
 Nationalité : ..... Pièce d'identité (1) :  CIN  Carte de séjour  Passeport  
 N° ..... Délivré le : .. / .. / ..  
 Profession/activité : .....  
 Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : ..... Tel : .....

Agissant pour le compte (1) :  De moi-même  
 Du mandat en qualité de :  Tuteur  Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

**Identité du mandat :**

<p><b>Personne Physique :</b> (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.                  Nom &amp; Prénom<sup>1</sup> : .....                  Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport                  N° ..... Délivré le : .. / .. / ..</p>	<p><b>Personne Morale :</b>                  Raison sociale : .....                  Identifiant Unique N° : .....</p>
<p><b>Profession/activité :</b>                  Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....</p>	

Déclare (ons) souscrire à :

..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt fixe de 10,70% ; durée 5 ans ;  
 ..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,50% ; durée 5 ans (100 000 obligations au maximum).

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 08/01/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le 8 janvier de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 08/01/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)<sup>2</sup> :

- En espèces
- Par chèque n° ..... Tiré sur : ..... Agence : .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence .....

La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt fixe de 10,70% ; durée 5 ans ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,50% ; durée 5 ans (100 000 obligations au maximum).

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez<sup>3</sup> ..... en (1)  Gestion libre  Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession  
 Le second servant de souche<sup>4</sup>  
 A ..... le .....

Signature

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante  
<sup>2</sup> Remplir la ligne appropriée  
<sup>3</sup> Indiquer le nom du dépositaire  
<sup>4</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

